

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 7 avril 2020

DUSOULIER Amandine, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – janvier à mars 2020*, Note d'Analyse du GRIP, 7 avril 2020, Bruxelles.

<https://www.grip.org/fr/node/2946>



NOTE D'ANALYSE

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Janvier à mars 2020

Par **Amandine Dusoulier**

7 avril 2020

Résumé

Ce monitoring trimestriel, [publié par le GRIP depuis 2011](#), a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring, [published by the GRIP since 2011](#), aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines broad internal security issues, regional tensions, and cross-border and transnational crimes.

Sommaire

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES.....	3
A. Burkina Faso.....	3
B. Côte d'Ivoire.....	8
C. Guinée.....	11
D. Mali.....	13
E. Niger.....	18
F. Sénégal.....	22
II - THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES.....	25
III - TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE.....	26
Pour aller plus loin.....	28

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES

A. Burkina Faso

Rappel du dernier [monitoring](#) :

- Maintien des élections législatives et présidentielles en 2020.
- Nombreuses attaques terroristes non revendiquées contre des civils et contre l'armée.
- Mise en place de plusieurs mesures de sécurité (cf. couvre-feu, annonce du recrutement de volontaires, etc.).
- Forte augmentation du nombre de déplacés internes.
- Manifestations d'opposition à la présence des forces armées étrangères sur le sol burkinabè.

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vie politique

Politique de Sécurité nationale

Après six mois de travail, la commission composée de 101 experts chargés d'élaborer une nouvelle [politique de sécurité nationale](#) a remis son rapport au président Roch Marc Christian Kaboré. Selon le coordinateur dudit groupe, le colonel-major Théodore Palé, « *c'est un [document fondamental](#) pour la vie de la nation. Il va prendre en compte tous les secteurs* ». Cette nouvelle politique doit encore être adoptée par l'Assemblée nationale.

Adoption d'un projet de loi sur l'incorporation de volontaires

Lors d'une session à l'Assemblée nationale le 21 janvier et à la suite de l'annonce faite en novembre dernier (v. précédent [monitoring](#)), les députés ont approuvé un projet de loi portant sur l'[institution de volontaires](#) pour la défense de la patrie (VDP). L'objectif est de renforcer la lutte contre le [terrorisme](#). Dans les faits, [leur rôle](#) serait de transmettre des renseignements et de veiller, en cas d'attaque, à la sécurité de leur lieu de résidence dans l'attente de renforts. Selon Jean-Hervé Jezequel, directeur du projet Sahel à l'*International Crisis Group* (ICG), cette initiative « [...] *n'est pas un appel à la constitution de milices mais plutôt une mise en forme de ce qui existe déjà. Il y a déjà, depuis plusieurs années, des gens qui ont pris les armes, des civils qui se sont équipés.* » Toutefois, se basant sur l'application de ce même projet au Cameroun et au Nigeria, [William Assanvo](#), chercheur à l'Institut d'études de sécurité, doute de la capacité de ces groupes à lutter efficacement contre les terroristes sachant qu'ils ne recevront que quatorze jours de formation. La question de leur réinsertion dans la vie civile interroge également. William Assanvo est convaincu que « *cela [la création des « Volontaires de défense de la patrie »] va clairement accentuer le risque de violences. Mettre des armes à la disposition de civils, non professionnels, ne peut qu'augmenter le risque d'exactions, conduire à une course à l'armement au sein de la population [...].* »

Préparatifs des scrutins législatif et présidentiel du 22 novembre 2020

Le [projet de loi portant sur la fixation de quotas](#) et les modalités de positionnement des candidats aux élections législatives et communales au Burkina Faso a été adopté par l'Assemblée nationale le 22 janvier afin d'augmenter la [représentativité des femmes](#).

Le 23 janvier, les députés ont approuvé l'amendement de plusieurs articles de la loi portant sur le [Code électoral](#). Une série de points était à l'agenda comme le vote des Burkinabès expatriés et la réception par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) des candidatures aux élections présidentielles.

Initialement prévu le 3 février, le [lancement de l'opération de révision du fichier électoral](#) à Dédougou (ouest du pays) a été reporté au [10 février](#). Malgré le climat sécuritaire instable, la mission de la CENI était d'enrôler 4 500 000 nouveaux électeurs.

Dans le cadre des élections de 2020 et 2021, la Turquie a offert 120 millions FCFA (182 000 EUR) à la CENI. L'ambassadeur turc au Burkina Faso présente cet [appui financier](#) comme « *une incarnation de la confiance de son pays au système électoral burkinabè* ». Lors du scrutin de novembre 2015, Istanbul avait déjà fourni une aide d'environ 162 000 millions FCFA (presque 247 000 EUR). Pour rappel, la Turquie et le Burkina entretiennent une étroite coopération dans les domaines de l'agriculture, des ressources humaines, de la santé, etc.

Les prochaines élections ont été fixées au [22 novembre prochain](#). Après décision du Conseil des ministres, les [élections présidentielles](#) seront couplées aux législatives. Le ministre de l'Administration territoriale S. Sawadogo a précisé que cette « *date est très importante pour la clarté et la transparence des élections mais cela rentre aussi en droite ligne avec les conclusions du dialogue politique national qui a voulu qu'on ait des élections couplées et transparentes* ».

Bien que poursuivi pour [désertion et refus d'obéissance](#) par les autorités burkinabè, l'ex-président et Premier ministre sous la transition, Yacouba Isaac Zida a été sollicité le 15 février par le [Mouvement patriotique pour le salut](#) (MPS) dont il est le président d'honneur. Il a annoncé, le 17 février, qu'il [acceptait](#) d'être le candidat du parti. En exil au Canada depuis 2016, il a l'intention de revenir au Burkina Faso pour participer au congrès extraordinaire du MPS qui sera l'occasion de procéder à son investiture officielle comme [candidat](#).

Justice

La procédure judiciaire dans le cadre de [l'assassinat du capitaine Thomas Sankara](#) s'est poursuivie le 13 février. Le tribunal militaire de Ouagadougou a reconstitué l'assassinat du capitaine survenu le 15 octobre 1987. Tous les inculpés et témoins dans l'affaire, présents dans la capitale, ont participé à cette première reconstitution.

Début mars 2020, après la signature de son [décret d'extradition](#) par le Premier ministre français Édouard Philippe, [François Compaoré](#), frère de l'ancien président déchu Blaise Compaoré, retournera prochainement au Burkina Faso. Pour rappel, il est mis en cause dans une enquête portant sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo survenu en 1998.

2. Sécurité

Ansarul Islam, l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) sont les principaux groupes terroristes menant des attaques dans les régions de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Nord et du Centre-Nord. Un récent rapport de [l'International Crisis Group](#) estime que « *la progression des jihadistes semble se faire par essaimage, et la multiplication des foyers insurrectionnels nourrit le sentiment d'un encerclement de la capitale*¹ ».

Multiplication des attaques contre les civils dans le Nord

Le 4 janvier, un convoi de trois minibus a roulé sur un [engin explosif improvisé](#) sur l'axe Toéni-Tougan (au nord-ouest du pays) faisant quatorze morts et 19 blessés. Seul un des minibus a été touché par l'explosion. Revenant sur les événements, le ministre de l'Éducation nationale a déclaré que les transporteurs n'auraient pas respecté l'interdiction de circuler sur la voie en raison d'une opération de sécurisation des forces armées burkinabè. Dans les villages de Nagraogo et d'Alamou, [36 civils](#) ont été tués le 20 janvier. Les terroristes ont ensuite incendié près de 30 motos ainsi que le marché où l'attaque s'était déroulée. En réponse à ces actes, les autorités ont décrété un deuil national de 48 heures à partir du 22 janvier et l'interdiction des manifestations publiques. Dans la province de Soum, une [attaque contre un marché](#) s'est produite dans le village de Silgadji le 25 janvier. Le bilan est de [39 morts](#). Après avoir séparé les hommes et les femmes, les assaillants ont exécuté les hommes et libéré les femmes. Avant de partir, ils ont détruit l'antenne relais, empêchant les citoyens de contacter les autres localités. Au cours de leur fuite, ils ont posé des engins explosifs sur les axes menant au village,

1. Matthieu Pellerin, « [Burkina Faso : sortir de la spirale des violences](#) », *International Crisis Group*, Rapport Afrique n° 287, 24 février 2020, p. 11.

ralentissant l'arrivée des forces de défense et de sécurité. Le 27 janvier, [quatre infirmiers](#) ont été victimes d'une embuscade tendue par des hommes armés à Nagraogo. L'un d'entre eux n'a pas survécu.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 février, une vingtaine de civils a été assassinée au cours d'une [attaque qualifiée de « djihadiste »](#) dans le village de Lamdamol. Selon une source sécuritaire, il s'agirait de l'œuvre d'un groupe armé qui aurait menacé de représailles, quelques jours auparavant, les habitants qui refuseraient de quitter les lieux. Dans la nuit du 10 au 11 février, des assaillants non identifiés ont enlevé un pasteur ainsi que ses six enfants et tué un homme à [Sebba](#). Les individus armés ont, par la même occasion, réussi à s'emparer d'un véhicule. Le 13 février, une équipe des forces de défense et de sécurité ont retrouvé les [corps sans vie](#) du pasteur et de ses quatre fils abattus à quelques kilomètres de la ville de Sebba. Par contre, deux de ses filles ont été libérées. Dans le village de Pansi (près de Sebba), des hommes armés ont pris d'assaut [l'église](#) du village à l'heure du culte le 16 février. Le bilan – bien que non officiel – fait état de 24 morts et de [18 blessés](#). Plusieurs personnes ont été enlevées par les assaillants. Selon la presse, il s'agirait de l'œuvre d'un [groupe extrémiste](#). La journaliste Patricia Huon rapporte que certains craignent que les attaques contre les lieux de culte ne créent un conflit religieux² opposant les musulmans (majoritaires) aux chrétiens.

Le 8 mars, les villages peuls de Dinguila, Barga et Ramdola ont été victimes d'[attaques](#) perpétrées par des individus armés non identifiés. On compte déjà 43 morts et 6 blessés. Certaines sources affirment qu'il s'agirait d'« *une expédition punitive de groupes d'auto-défense des [Kogl-weogos](#)³ contre ces villages qu'ils soupçonnent d'abriter des terroristes* ». D'après certains observateurs, ces luttes intercommunautaires risquent de nuire au « *vivre-ensemble*⁴ » déjà affecté par les attaques contre la minorité chrétienne. Des soupçons pèsent cependant sur les groupes de « [volontaires de la défense de la patrie](#) » recrutés et entraînés par les forces de sécurité burkinabè. Le président burkinabè a décrété un [deuil national](#) de 48 h à partir du 10 mars. L'opposition a exigé la réalisation d'une [enquête indépendante](#) afin de faire la lumière sur cette affaire. Selon Jonathan Pedneault, chercheur au sein de l'ONG *Human Rights Watch*, « *les éléments composant la réalité actuelle du paysage intercommunautaire burkinabé constituent un [cocktail potentiellement explosif](#). Et le gouvernement semble à bien des égards jouer un rôle de pyromane. S'il accélère ses plans en vue d'établir la force des « volontaires » sans assurer un contrôle, une formation et, surtout, une reddition de compte adéquates, le pays risque de subir de plus en plus d'atrocités et voir de plus en plus de jeunes Peuls gonfler les rangs des groupes armés islamistes* ». Le 19 mars, une attaque qualifiée de « *terroriste* » a été commise dans le village de Robolo. Quatre [VDP](#) ont été tués et une autre personne aurait disparu. Enfin, le 28 mars, au moins [15 personnes](#) ont été tuées par des hommes armés qui ont fait irruption dans le village de Moméné. Avant de quitter les lieux, les assaillants ont volé du bétail.

Attaques dirigées contre des civils dans le reste du pays

Dans un quartier de Ouagadougou, en pleine heure de cours, une [grenade](#) a explosé entre les mains d'un élève dans l'école franco-arabe *Darou Kour An Hadis* le 8 janvier. La police fait état de quatre élèves blessés dont deux gravement. Après la détonation, les responsables des autres écoles du quartier ont fermé leurs [établissements](#) en attendant d'avoir davantage d'informations.

Dans le courant de la journée du 9 février, deux fidèles ont été tués en plein culte dans une église protestante située à [Nagnounbou](#) (est du pays).

2. Patricia Huon, « [How jihadists are fuelling inter-communal conflict in Burkina Faso](#) », *The New Humanitarian*, 20 février 2020.

3. Créés en 2013-2014 à l'initiative de plusieurs villages, les kogl-weogos (« les gardiens de la brousse » en mooré, la langue des Mossi) sont des groupes d'auto-défense constitués d'éleveurs afin de remédier à la recrudescence de violence, face à l'absence d'autorité dans les zones rurales (voir le [monitoring](#) de janvier-mars 2016).

4. Patricia Huon, *op. cit.*

À l'ouest du Burkina, alors que [l'opération de révision biométrique](#) des listes électorales venait d'être lancée, des opérateurs engagés pour cette tâche ont fait l'objet d'une attaque dans la province des Banwa dans la nuit du 12 février. Des hommes armés non identifiés ont incendié deux villages et des écoles sans causer de décès.

Attaques contre les forces de l'ordre dans le Nord et l'Est

Les attaques contre les forces de l'ordre dans la région du Nord se sont également multipliées au cours du premier trimestre de l'année 2020. Le 3 janvier, la position occupée par l'armée burkinabè à Inata dans le Soum a été [attaquée par des hommes armés](#). Dans la nuit du 17 au 18 février, le camp du détachement militaire de [Kelbo](#) a essuyé une attaque menée par des individus lourdement armés. Parmi les forces armées nationales, trois décès sont à dénombrer. Avant de prendre la fuite, les assaillants ont incendié du matériel présent sur le site et emporté des armes et des véhicules. Rappelons que le même détachement avait été la cible d'une attaque le 21 novembre 2019. Deux soldats y avaient perdu la vie. Dans la matinée du 24 février, une équipe de l'Unité d'intervention polyvalente de la police nationale (UIP-PN) a été victime d'une [embuscade sur l'axe Pissila-Gibga](#), dans la province de Sanmatenga. Tendue par des individus non identifiés, cette attaque a causé la mort de quatre personnes (trois policiers et un civil). Le bilan fait aussi état de cinq blessés. Au début de la matinée du 29 février, des hommes armés revêtus de la tenue des forces armées burkinabè ont attaqué simultanément un détachement militaire et le commissariat de la police de la ville de Sebba. Avant de mener leurs opérations, les assaillants ont saboté les installations de télécommunications. [Dix policiers](#) ont été tués et trois autres blessés. À cela s'ajoutent des dégâts matériels importants et le vol de matériel militaire (dont un véhicule blindé). En réaction, un syndicat policier, Union Police nationale (UNAPOL), a appelé le gouvernement « à doter convenablement les policiers d'armes appropriées car ils sont engagés dans cette guerre au même titre que les forces armées ». Le 3 mars, trois militaires burkinabè ont été tués par un [engin explosif improvisé](#) placé sur l'axe Banh-Koumbori. Le 29 mars, trois gendarmes sont morts après que leur véhicule est passé sur une mine dans la région de la [Boucle du Mouhoun](#). Le bilan fait aussi état de trois blessés.

La partie orientale du pays n'a pas non plus été épargnée par ces attaques. Une patrouille du [détachement militaire de Madjoari](#) a été victime d'un engin explosif improvisé sur l'axe Madjoari – Pama le 28 janvier. Suivie de tirs, l'attaque a causé la mort d'au moins six militaires burkinabè et la disparition de plusieurs d'entre eux. Le 10 février, des assaillants ont mené une attaque contre le poste de [gendarmerie de Tanwalbougou](#). Neuf des assaillants ont été tués et un autre capturé. Deux [civils](#) ont perdu la vie et quatorze autres ont été blessés alors qu'ils se trouvaient dans un bus à proximité. Les forces armées ont réussi à récupérer les armes et chargeurs des assaillants, trois motos et un poste émetteur/récepteur. Se basant sur plusieurs enquêtes de terrain, le chercheur Tanguy Quidelleur affirme que depuis la fin 2018, l'Est du Burkina a connu une croissance exponentielle de la violence du fait notamment de la présence importante de groupes djihadistes⁵. Qualifiée de « zone rouge » par les Burkinabès, cette région est utilisée comme plaque tournante pour des trafics actifs (cigarettes, drogues, etc.) entre le Sahel et les côtes du Bénin, du Ghana et du Togo. Cette situation perdure en raison de la faiblesse du contrôle étatique sur cette portion du territoire.

Arrestations de présumés terroristes

Le 14 janvier, la police chargée d'appréhender des militants islamistes a annoncé avoir capturé « [quatre combattants terroristes](#) » affiliés à une cellule du Front de libération du Macina. L'un d'entre eux est accusé d'avoir participé à l'enlèvement de trois Burkinabès et d'un Chinois en novembre 2019.

Dans la soirée du 12 février, les forces de défense et de sécurité ont abattu [17 individus](#) armés non identifiés à Bapilinga, un village du centre-nord du Burkina Faso. Elles seraient également parvenues à arrêter quatre autres présumés terroristes.

5. Tanguy Quidelleur, « [The Local Roots of Violence in Eastern Burkina Faso. Competition over resources, weapons and the State](#) », *Noria*, 28 janvier 2020.

Des sources sécuritaires ont annoncé que le 10 mars, [70 personnes](#) ont été neutralisées après une embuscade tendue contre des éléments de la gendarmerie nationale dans l'Oudalan (extrême-nord du pays).

Au cours d'une mission de reconnaissance dans la zone des trois frontières, la [Force conjointe du G5 Sahel](#) a libéré six jeunes femmes enlevées plus tôt dans le mois et neutralisé plusieurs membres de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) le 17 mars.

Du 3 au 23 mars 2020, la Force Barkhane, les forces armées maliennes et nigériennes ont mené [l'opération MONCLAR](#) dans la région du Liptako-Gourma. À l'issue de cette opération, un nombre conséquent (mais non précisé) de terroristes a été neutralisé. Des armes et des véhicules ont également été saisis.

3. Société civile

Un nouveau mouvement de jeunes appelé « [Burkina Djigui](#) » a vu le jour dans la capitale burkinabè le 1^{er} janvier. Ce mouvement souhaite s'affirmer « *comme un grand mouvement d'éveil des consciences et d'actions pour une implication responsable et profonde dans la gouvernance politique* ». Selon Moustapha Kaonfo, président de la coordination nationale du *Burkina Djigui*, les « *activités sont nombreuses mais l'activité prioritaire pour le mouvement est d'inciter les jeunes à s'intéresser à la chose politique. Pour y arriver, le mouvement compte sensibiliser les jeunes à s'enrôler sur les listes électorales, car avec la carte électorale, on peut faire bouger les lignes* ».

4. Gestion des ressources naturelles

L'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a convenu que le Burkina Faso (déclaré conforme aux règles depuis 2013) a réalisé des [progrès significatifs](#) dans la mise en œuvre de la norme ITIE 2016 et procédé à des améliorations substantielles concernant plusieurs exigences. Certaines lacunes subsistent dans la recevabilité et la supervision de la mise en œuvre des règles de l'ITIE. Le Burkina a jusqu'au 23 juillet pour apporter les mesures correctives.

Fin janvier, le président Roch Marc Christian Kaboré a inauguré une [usine d'égrenage de coton biologique](#) à Koudougou dans le centre du pays. Capable de transformer quotidiennement 125 tonnes de coton graines en fibres, cette usine serait la première de ce type en Afrique de l'Ouest.

Le Burkina poursuit sa volonté d'assurer la sécurité énergétique du pays et a lancé, début février, les travaux de la nouvelle [centrale solaire photovoltaïque de Pâ](#) à l'ouest du pays, d'une capacité de 30 mégawatts. Construite par l'entreprise française [Urbasolar](#), cette usine devrait fournir en électricité près de 150 000 foyers de l'ouest du Burkina Faso. Il s'agit de la deuxième usine du pays ayant une telle envergure, après celle de Zagtoui, près d'Ouagadougou.

Depuis le 6 février, le [producteur d'or](#) canadien *Semafo* a relancé progressivement ses activités à Boungou (est du pays) deux mois après l'embuscade qui a fait 38 morts parmi ses employés (voir précédent [monitoring](#)).

B. Côte d'Ivoire

Rappel du dernier [monitoring](#) :

- Signature d'un manifeste scellant la nouvelle plateforme d'opposition par 17 partis.
- Maintien de la réforme constitutionnelle réintroduisant notamment une limite d'âge (75 ans) pour devenir président.
- Guillaume Soro, premier candidat à se déclarer pour les présidentielles de 2020.
- Condamnation de Charles Blé-Goudé par le tribunal criminel d'Abidjan.

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vie politique

Débats autour de la réforme du code électoral

À l'issue d'un mois et demi de [pourparlers](#) (commencés le 6 janvier), le gouvernement et l'opposition ont mis fin à leur [dialogue politique](#) sans signer d'accord. Le 1^{er} février, [l'opposition ivoirienne](#) a déclaré être en désaccord avec le gouvernement sur plusieurs points de la réforme du code électoral dont l'augmentation du montant de la caution et l'instauration du système de parrainage politique pour les candidats.

Le 20 février, lors de la [conférence de presse annuelle](#), le Premier ministre Coulibaly s'est dit satisfait des avancées faites lors du dialogue politique notamment à propos du parrainage citoyen des candidats (de 1 % de l'électorat dans 50 % des régions et districts ou de 1 % à l'échelle nationale), du relèvement de la caution de 20 millions FCFA (30 489,81 EUR) à 50 millions FCFA (76 224,53 EUR) et de l'abaissement du taux de suffrages minimum pour se faire rembourser la caution (de 10 à 5 %)⁶. Il a tenu à nuancer la situation actuelle en affirmant qu'« *on n'a pas signé un document, mais ce n'est pas un problème* ». Malgré l'absence de consensus, Amadou Gon Coulibaly a déclaré que le projet de réforme du code électoral issu du dialogue serait bien transmis au [Parlement](#). Le 19 mars, le gouvernement a choisi de faire passer la réforme du code électoral par [ordonnance](#), mesure [critiquée](#) par l'opposition.

Réforme de la Constitution

Le 6 mars, le gouvernement ivoirien a adopté, à l'issue d'un Conseil des ministres extraordinaire, un [projet de loi](#) concernant la [révision de la Constitution](#). Réunis en congrès le 9 mars, les sénateurs et députés ont estimé que le [projet de révision de la Constitution](#) était recevable avec 225 voix pour, 83 voix contre et quatre abstentions.

Dans une déclaration, les groupes parlementaires de l'opposition ont annoncé qu'ils se retiraient des [travaux de révision](#) constitutionnelle. Malgré la manifestation de la plateforme de l'opposition nommée « [la Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix](#) » (CDRP) le 15 mars, les députés ont adopté (246 voix pour, 2 contre) le [projet de révision constitutionnelle](#) le 17 mars. Le lendemain, le texte définitif a été promulgué.

Conflit concernant la Commission électorale indépendante (CEI)

Début mars, par ordonnance, le président Alassane Ouattara a octroyé un siège supplémentaire à l'opposition au sein de la [CEI](#) alors qu'il y a un an, le dialogue entre le gouvernement et l'opposition avait échoué (voir précédent [monitoring](#)). Mais aujourd'hui comme l'opposition souhaite rendre la CEI consensuelle, elle a accepté d'y reprendre place. Ainsi, la commission centrale passe-t-elle de 15 à 16 membres. Au sein des commissions locales, un siège supplémentaire a été octroyé à l'opposition,

6. Ce concept renvoie à l'idée que les candidats « transportent » des électeurs qui sont inscrits dans leurs circonscriptions sans pour autant y résider.

passant de 7 à 8 membres. Néanmoins, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire ([PDCI](#)) a rejeté un poste au sein de la CEI qu'elle juge trop soumise au pouvoir⁷. À la suite de la plainte déposée contre la CEI accusée de ne pas être impartiale, [un procès](#) s'est ouvert opposant l'État de Côte d'Ivoire à l'un des avocats du parti d'opposition PDCI et huit autres personnes devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Pour rappel, l'opposition considère toujours les amendements apportés au système électoral en 2019 comme insuffisants.

Préparatifs des prochaines élections présidentielles

Lors de son [discours sur l'état de la nation](#) du 5 mars, le président Ouattara a annoncé devant le Congrès qu'il ne participerait pas aux [prochaines élections](#) prévues le 31 octobre : « *J'ai décidé de transférer le pouvoir à une jeune génération. Je veux transférer le pouvoir d'un président démocratiquement élu à un autre pour la première fois de notre histoire* » (voir précédent [monitoring](#)). Cette déclaration met fin à plusieurs mois de spéculations.

Début mars, l'Union européenne (UE) a été sollicitée par le gouvernement ivoirien qui souhaiterait que des [observateurs électoraux](#) viennent assister à la présidentielle d'octobre prochain. Le chef de la délégation de l'UE à Abidjan, Jobst Von Kirchmann a déclaré : « *On le fera [l'observation électorale] si la mission d'évaluation conclut d'une manière positive* ».

À l'occasion d'un Conseil politique extraordinaire du [parti présidentiel](#) « Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix » (RHDP), le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a été désigné, le 12 mars, comme [candidat pour la présidentielle](#).

Réforme du système gouvernemental d'achats militaires

Depuis le début du mois de février, le chef de l'État ivoirien [centralise les dépenses militaires](#) majeures via le Conseil national de sécurité qu'il préside. Dans les faits, cela signifie que la présidence sélectionne les fournisseurs et règle les dépenses. Ensuite, le Groupement de sécurité du président de la République (GSPR) dirigé par le colonel Ibrahim Gon Coulibaly réceptionne le matériel et le redistribue. Un tel dispositif a pour avantage d'empêcher les officiers du haut commandement d'avoir accès aux fonds. Ces derniers se contentent uniquement de passer les commandes.

Justice

Affaire Guillaume Soro

Ancien président de l'Assemblée nationale, chef de la rébellion ivoirienne des années 2000, ancien Premier ministre d'Ouattara, Guillaume Soro est candidat à la prochaine élection présidentielle. Or, [plusieurs chefs d'accusation](#) (cf. atteinte à l'autorité étatique après la découverte de [bandes d'enregistrement](#), détournement de fonds publics, recel et blanchiment de capitaux) pèsent sur lui et l'ont empêché de revenir au pays le 23 décembre 2019 (voir précédent [monitoring](#)). L'Assemblée nationale ivoirienne a accédé à la demande du groupe parlementaire du RHDP en [levant l'immunité parlementaire](#) de Guillaume Soro et de six autres députés. L'opposition n'a cessé de critiquer [l'illégalité](#) de ladite mesure. Parmi les réactions, celle de l'ONG [Amnesty International](#) qui a publié un communiqué dénonçant des arrestations « *suspectes* » et des perquisitions sans mandat : « *Les autorités ivoiriennes doivent s'abstenir d'utiliser le système judiciaire pour persécuter des dirigeants de l'opposition et des dissidents* ». L'affaire continue de connaître de nombreux rebondissements. Le 25 février, une dizaine de proches de Guillaume Soro a été [auditionnée](#). Ils sont maintenant poursuivis pour diffusion de fausses nouvelles et non plus pour incitation à la déstabilisation.

7. La pression de l'exécutif est également présente dans le domaine judiciaire. Le [rapport 2019](#) de Human Rights Watch estime que « *The justice system lacks independence and judges regularly experience pressure from the executive* ».

Inculpation à la suite des attentats de Ouagadougou et Grand Bassam en 2016

Arrêté en janvier 2017 au Mali par des soldats français, [Mimi Ould Baba](#) a officiellement été inculpé par la justice américaine pour avoir participé à la préparation des attentats visant le Burkina Faso (15 janvier 2016) et la Côte d'Ivoire (13 mars 2016). Revendiquées par la branche d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et le groupe Al-Mourabitoune de l'Algérien Mokhtar Belmokhtar, ces attaques ont coûté la vie à 49 personnes.

Affaire Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé

Accusés de [crimes contre l'humanité](#) contre des forces pro-Ouattara, l'ancien président [Laurent Gbagbo](#) et son ex-ministre de la jeunesse [Charles Blé Goudé](#) ont finalement été acquittés par la Cour pénale Internationale (CPI) le 15 janvier 2019. Ils ont alors demandé à la [Cour d'appel de la CPI](#) de leur accorder leur liberté sans condition. Or, la procureure Fatou Bensouda – de même que les [avocats de la République](#) de Côte d'Ivoire – s'est opposée à leur requête car elle soutient que l'acquittement des deux prévenus – obtenu en raison de la faiblesse des preuves – a été entaché de vices de procédure (voir précédent [monitoring](#)).

2. Sécurité

Opération anti-terroriste

Dans le courant de la nuit du 6 janvier, une [opération anti-terroriste](#) impliquant des moyens aériens et terrestres a été menée à la frontière avec le Burkina Faso afin de démanteler une cellule terroriste cachée dans les forêts environnantes. La frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est fortement empruntée par les terroristes, les trafiquants en tout genre et autres braconniers.

Signature d'un accord tripartite de renforcement des capacités policières ivoiriennes

Le 30 janvier, un accord a été conclu entre le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Agence Japonaise de coopération internationale (JICA) et le ministère ivoirien de la sécurité et de la protection civile (MSPC). Il concerne la 3^e phase du [projet de renforcement des capacités de la police nationale](#) qui rencontre des difficultés en matière de formation continue. Le gouvernement ivoirien souhaite, à terme, aligner sa police sur les standards internationaux.

Lutte contre le trafic de drogue

Lors d'une opération dans les eaux territoriales au large du port d'Abidjan, les autorités ivoiriennes ont mis la main sur [411 kilogrammes de cocaïne](#) le 3 février. D'une valeur marchande estimée à 40 millions USD, la drogue transportée sur un navire en provenance du Brésil a été retrouvée à bord de trois embarcations. Quelques jours plus tard, la Côte d'Ivoire a participé au [démantèlement d'un réseau](#) de trafic international de drogue impliquant des membres de deux mafias italiennes.

3. Gestion des ressources naturelles

La multinationale belge Besix s'implante progressivement en Côte d'Ivoire grâce à sa collaboration avec la société ivoirienne *PFO Africa*. Ce projet vise à construire la plus grande [usine d'alimentation en eau potable](#) d'Afrique de l'Ouest, le long de la rivière Mé. Elle traitera quotidiennement 240 000 m³ d'eau pour Abidjan déjà contrainte de puiser dans des nappes phréatiques « *de plus en plus polluées et qui ne sont pas illimitées* ».

Afin de densifier le tissu industriel du pays, le président Ouattara a décidé de prendre des mesures pour que la Côte d'Ivoire augmente [la transformation de cacao](#) d'un million de tonnes. Abidjan propose, entre autres, des dérogations aux industriels prêts à investir en Côte d'Ivoire dans les secteurs du cacao et de l'anacarde (noix de cajou).

Début février, le conseil des ministres a adopté un décret augmentant le prix du kilogramme de [noix de cajou](#) (400 FCFA soit 0,61 EUR au lieu de 375 FCFA soit 0,57 EUR) pour la récolte 2020.

Fin janvier, l'ONG environnementale américaine *Mighty Earth* a mis en ligne une [carte interactive](#) permettant de suivre la déforestation en Côte d'Ivoire et d'observer la croissance exponentielle des plantations de cacao, d'huile de palme et d'hévéa. Afin de maintenir à jour cette carte gratuite et en libre accès, l'ONG se base sur les informations délivrées par les autorités et les agences de certification *Rainforest*, *Utz* et *Fairtrade*. Un certain nombre de grandes sociétés de l'industrie du chocolat (par exemple, *Nestlé*, *Mars* et *Lindt*) ont accepté de fournir des données sur leurs chaînes d'approvisionnement. Cette carte est destinée principalement aux acteurs de terrain comme les agents des eaux et forêts pour repérer des points d'achats illégaux.

Le 29 janvier, le gouvernement a [interdit l'importation de sucre](#) pour cinq ans afin de permettre aux industriels *Sucaf* et *Sucrivoire* de mettre à niveau leurs installations. Cette disposition reflète la faible compétitivité de l'industrie locale, en difficulté face aux importateurs brésiliens, chinois et thaïlandais.

Le 25 février, *Nestlé Côte d'Ivoire* a signé une convention de partenariat avec l'Agence nationale de gestion des déchets pour développer une meilleure [gestion des déchets plastiques](#). Le groupe s'engage à s'investir dans l'élaboration d'un système de collecte, de tri et de recyclage des déchets.

C. Guinée

Rappel du dernier [monitoring](#) :

- Après de nombreux reports, les élections législatives fixées au 16 février 2020.
- Velléités supposées d'un changement de la Constitution pour permettre à Alpha Condé de se maintenir au pouvoir.
- Une dizaine de manifestations « anti-troisième mandat » ont provoqué de violents heurts et de nombreuses arrestations.

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vie politique

Préparation du double scrutin⁸ législatif et constitutionnel

Le 16 janvier a commencé la [campagne électorale](#) en vue des élections législatives fixées au 16 février. Dénonçant toujours les [irrégularités](#), l'opposition a maintenu son refus d'y participer. Son chef de file, Cellou Dalein Diallo, a critiqué « *l'enrôlement massif et irrégulier de mineurs* » (voir précédent [monitoring](#)) dans les fiefs du camp présidentiel alors que certains bastions de l'opposition ont été écartés du processus. Le secrétaire général du parti d'opposition « Union des forces démocratiques de Guinée » (UFDG) Aliou Condé a également déclaré « *nous ne pouvons pas participer à ce scrutin pour lequel le fichier électoral est taillé sur mesure pour l'exécutif* ». Les partis de l'opposition craignent aussi la création de doublons et le [sabotage du vote de la diaspora](#). Alors que l'opposition venait de perdre son [recours](#) visant à obtenir le report des élections législatives prévues le 16 février, le président Alpha Condé a annoncé, par décret présidentiel, un premier [report des élections législatives](#) au 1^{er} mars. Le lendemain soir, un nouveau décret a été diffusé appelant au [couplage des élections législatives et du référendum](#) constitutionnel, fortement critiqué par l'opposition.

L'annonce de la CENI selon laquelle [7 764 130 électeurs](#) étaient appelés aux urnes le 1^{er} mars, a suscité certaines critiques et pressions diplomatiques. D'après l'ambassadeur allemand en Guinée : « *comment peut-il y avoir plus de 7 millions d'électeurs dans un pays dont la population est de 12,5 millions d'habitants dont 50 % sont des mineurs ?* ».

Après l'annonce du président Condé, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a envoyé trois experts spécialisés dans l'audit de fichier électoral.

8. Concernant la crise actuelle en Guinée, consulter : Sabrina Achik, « [Guinée : origines et risques de la crise constitutionnelle](#) », *Éclairage du GRIP*, 18 février 2020.

Le 14 mars, des experts de [l'Organisation internationale de la Francophonie](#) (OIF) devaient venir aider la CEDEAO et l'UA dans cette tâche mais sa mission a été annulée par la CENI. Après avoir reçu et [adopté](#) la plupart des recommandations⁹ du [rapport d'audit](#), la CENI a annoncé que le double scrutin aurait lieu le [22 mars](#). Les jours précédant le scrutin, des perturbations ont été observées du côté des [réseaux](#) sociaux et de télécommunication. Le [jour J](#), des manifestants opposés au référendum ont saccagé des bureaux de votes et incendié le matériel électoral dans plusieurs centres de vote. Les affrontements auraient fait près de 11 victimes selon le Front national de défense de la Constitution (FNDC).

La CENI a annoncé la victoire provisoire du « [oui](#) », à 91,59 %, au référendum constitutionnel. L'Union européenne a qualifié le scrutin de « [non inclusif et non consensuel](#) » soulignant l'absence de missions d'observations reconnues. La CEDEAO et l'Union africaine (UA) avaient finalement décidé de ne pas envoyer de [mission d'observation des élections](#).

2. Sécurité

Mise aux arrêts d'un policier

En janvier, un [policier ayant fait usage d'une arme létale](#) lors d'une manifestation a été suspendu de ses fonctions. Il s'agit d'une [sanction exceptionnelle](#) contre ce genre d'actes puisque selon Sidya Touré, opposant et dirigeant du parti Union des forces républicaines (UFR), le gouvernement actuel ne prend que très rarement des mesures contre les violations des droits de l'homme.

3. Société civile et mouvements sociaux

Poursuite des affrontements dans le cadre des manifestations anti- troisième mandat

Le premier trimestre de l'année 2020 a été marqué par de nombreuses mobilisations du FNDC¹⁰ dans l'espoir de bloquer le projet de [référendum constitutionnel](#). Malgré les efforts de conciliation des [autorités religieuses](#) guinéennes, les manifestations se sont étendues à travers le pays (en particulier à Conakry, Labé, Boffa, Boké, Mamou, Pita et Lélouma). Les affrontements entre opposants et forces de l'ordre ont causé plus d'une trentaine de morts, de nombreux blessés, des arrestations ([13 janvier](#), [14 janvier](#), [23 janvier](#), [29 janvier](#), [12 février](#), [13 février](#), [22 mars](#), etc.) et des dégâts matériels importants (abattage d'arbres, pillage de magasins, incendie de [commissariats](#), etc.).

À Dalaba (sud du pays), des jeunes ont notamment mené un [assaut sur la prison](#) provoquant l'évasion de détenus. À l'approche du scrutin, les tensions ont été vives et le gouvernement a fait descendre [l'armée](#) dans les rues. Abdoul Gadiy Diallo, président de l'organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen (OGDH) a réagi à cette annonce en demandant : « *qu'elle [l'armée] ne se mêle pas d'un conflit politique entre un régime civil et des organisations civiles. [...] Notre crainte, si l'armée était mêlée au processus électoral, est de vivre la réédition des événements du 28 septembre 2009 [...]* ». L'opposition, de son côté, a transmis une [lettre](#) au Secrétaire Général des Nations unies faisant part des inquiétudes des Guinéens.

Ayant mené une « *campagne de sensibilisation* » contre le référendum constitutionnel, la députée [Djessira Traoré](#) a été interpellée et présentée devant la justice.

L'organisation [Human Rights Watch](#) a dénoncé dans son rapport 2019 sur l'état des droits de l'homme à l'échelle mondiale une répression croissante des populations et une atteinte à leurs libertés de réunion et d'expression en Guinée. Selon Jim Wormington, chercheur pour *Human Rights Watch* : « *L'impunité pour les actes commis par les forces de sécurité en Guinée, surtout pendant les manifestations, est prioritaire pour le gouvernement. Donc, on n'a presque pas d'espoir, si l'on est un manifestant blessé ou tué, qu'il y aura des enquêtes crédibles et que les forces de sécurité responsables*

9. Le CEDEAO a [préconisé](#) le retrait des 2 438 000 électeurs enregistrés sans aucune pièce justificative, la révision du code électoral et l'amélioration de la traçabilité des cartes vu les cas de cartes multiples.

10. Coalition de partis d'opposition et d'organisations de la société civile qui manifestent depuis octobre 2019 contre un changement constitutionnel.

soient punies. Il y a un seul cas d'un policier ou gendarme qui a été condamné pour la mort d'un manifestant en avril 2019 ». De son côté, [Amnesty International](#) a estimé que ce double scrutin continue de « générer beaucoup de tension et de violence avec une répression qui s'accroît sur les opposants ».

Grève de plusieurs secteurs

Depuis le 9 janvier, les enseignants membres du Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG) mènent une [grève générale](#) et illimitée. Ils exigent le recrutement de quelque [11 500 contractuels](#) et un nouveau salaire de base. Le 11 janvier, [neuf syndicalistes](#) du SLECG ont été interpellés à la Maison centrale de Conakry. Le 13 janvier, [deux autres responsables](#) du syndicat ont été inculpés pour « incitation à la violence ». Après la libération de ces onze syndicalistes fin janvier, un [douzième a été arrêté et condamné](#) à trois mois de prison avec sursis. Leurs avocats ont prévu de faire appel.

D'autres syndicats comme l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG)¹¹ et le [syndicat des pharmaciens de Guinée](#) ont rejoint le mouvement. [L'appel à la grève continue](#) est poursuivi de manière sporadique depuis lors.

4. Gestion des ressources naturelles

Plusieurs communes sont sujettes à une [pénurie d'eau potable](#) en cette période de saison sèche. Les habitants sont contraints de s'approvisionner dans des marigots malgré les risques sanitaires, des puits situés à l'extérieur des villages et à des points d'eau traditionnels.

Au regard de la nécessité¹² de délocaliser le dépôt pétrolier de Conakry à l'intérieur du pays, la société *Benti Energie* a reçu l'autorisation de procéder aux études de faisabilité pour la construction du plus [grand terminal pétrolier d'Afrique de l'Ouest](#) à Benty (sud de Conakry).

D. Mali

Rappel du dernier [monitoring](#) :

- Adoption de plusieurs mesures à l'issue du Dialogue inclusif
- Multiples inculpations dans le cadre de l'opération « *Mains propres* »
- Nombreux incidents sécuritaires terroristes
- Manifestations contre la présence des forces armées étrangères sur le sol malien

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vie politique

Élections législatives du 29 mars

La [campagne](#) électorale a commencé le 8 mars. Ces élections comportent plusieurs enjeux dont le renouvellement de l'Assemblée nationale sortante et l'organisation d'un scrutin sur l'ensemble du territoire malgré le contexte sécuritaire instable. Après de multiples reports, le premier tour des élections législatives a bien eu lieu le 29 mars malgré [l'épidémie de coronavirus](#). Quant au 2^e tour, il se déroulera *a priori* le 19 avril. Même si le scrutin s'est globalement déroulé dans le calme, plusieurs [incidents](#) ont émaillé cette journée comme le kidnapping d'un chef de village et du président d'un bureau de vote dans le nord, le vol d'urnes et l'explosion d'un véhicule transportant des civils après

11. Ce syndicat regroupe les secteurs des banques, assurances, téléphonies et transports.

12. Le gouvernement souhaite éloigner de la capitale ce dépôt pétrolier du fait de sa dangerosité pour les populations.

son passage sur une mine dans la région de Tombouctou. À l'issue de ce premier tour, on sait déjà que près de [80 % des localités](#) devront organiser un second tour afin de départager les candidats.

Amorces de dialogues avec les djihadistes

Le Haut représentant du chef de l'État pour le centre du Mali, Djoncounda Traoré, a annoncé [l'envoi d'émissaires](#) auprès des chefs djihadistes Iyad Ag Ghaly (dirigeant du GSIM) et Amadou Koufa (chef de la katiba Macina) le 23 janvier. Face à la détérioration de la situation sécuritaire, plusieurs acteurs de la classe politique et de la société civile ont appelé à ce [dialogue](#) qui doit soutenir les efforts militaires du Mali et de ses alliés. Toutefois, certains partis comme Yelema émettent des [réserves](#) car ils doutent de l'efficacité du prochain dialogue. Le Mali a déjà fait plusieurs tentatives pour ouvrir un dialogue politique avec les terroristes malgré les [blocages](#) de la France. Parmi ces mesures, la [libération de prisonniers djihadistes](#). Dans un communiqué du 8 mars, le GSIM a informé les autorités maliennes qu'il ne poserait [aucun préalable aux discussions](#) si ce n'est le retrait des troupes de l'opération Barkhane et la fin de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Le journaliste spécialisé dans les mouvements terroristes [Lémine ould Salem](#) analyse cet événement : « *Certains s'étonneraient certainement du fait qu'il n'ait pas posé le préalable de l'application de la Charia. D'une part le JNIM veut se montrer en phase avec une certaine partie de l'opinion malienne que l'on voit manifester à Bamako régulièrement pour demander le départ des troupes françaises du Mali, et deuxièmement, il se refuse pour l'instant d'évoquer une question aussi sensible que la question de la Charia tout simplement pour ne pas s'aliéner une partie de l'opinion, mais également une partie des élites à Bamako... qui sont depuis toujours favorables à un dialogue avec les islamistes.* »

Suivi de l'Accord de paix d'Alger

Lors de [la réunion de relance du Comité de suivi de l'accord de paix](#) d'Alger (19 janvier), plusieurs thématiques ont été abordées dont le redéploiement de « *l'armée malienne reconstituée* » dans le nord, en particulier dans la ville de Kidal contrôlée par d'ex-rebelles touarègues depuis 2012. Pour rappel, il s'agit d'un contingent composé d'une centaine de soldats des Forces armées maliennes (FAMA) et d'ex-combattants de groupes armés. Escorté de plus de 200 Casques bleus, le bataillon de l'armée malienne reconstituée est arrivé dans le [camps « NO1 »](#) de Kidal le 13 février. Toutefois, selon le sociologue Mahamadou Diouara, sur le plan sécuritaire, « *les effectifs seront isolés, car il n'y a aucun dispositif de renfort dans la zone. Il faudra également lancer le retour de l'administration qui elle aussi devra être sécurisée* ». Un autre sujet mis à l'agenda était le développement des zones désertiques de la partie septentrionale du pays. Toutefois, l'Accord d'Alger continue de [diviser](#).

Dans son [rapport trimestriel sur le Mali](#), le Secrétaire Général de l'ONU, António Guterres, est revenu sur les [retards politiques](#) dans l'application de l'Accord de paix de 2015 en faisant référence aux difficultés du « *dialogue national inclusif* », l'incertitude concernant l'application des réformes politiques et la montée de l'insécurité. Il a également déclaré que « *la nouvelle détérioration de la situation sécuritaire au Mali et dans la région du Sahel dans son ensemble est alarmante. Les groupes terroristes gagnent du terrain, tandis que les attaques contre les forces de sécurité nationales et internationales se poursuivent sans relâche* ». Ce rapport souligne l'augmentation de 116 % des pertes dans l'armée malienne entre octobre et décembre 2019, en comparaison aux trois mois précédents. Enfin, on dénombre 68 attaques contre la MINUSMA, contre 20 au cours de la période précédente.

Justice

Procès d'Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud

Soupçonné d'avoir appartenu au groupe djihadiste *Ansar Eddine*¹³, [Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud](#) est accusé d'avoir pris part à la destruction des sites protégés de Tombouctou et d'avoir commis des crimes sexuels et actes de torture (voir précédent [monitoring](#)).

13. *Ansar Eddine* a imposé la charia à Tombouctou entre avril 2012 et janvier 2013 aux côtés d'AQMI.

Des accusations « *de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour des faits commis à Tombouctou entre 2012 et 2013* » pèsent également sur lui. Son [procès](#) devant la CPI commencera le 14 juillet prochain.

Ouverture avortée du procès du capitaine Sanogo

Fixé au 13 janvier, le jugement de l'ancien putschiste, [le capitaine Aya Amadou Sanogo](#) jugé par la Cour d'assises pour l'enlèvement et l'assassinat en 2012 de 21 bérets rouges, a été reporté. Dix-sept bérets verts co-accusés devaient également comparaître. Selon la politologue Issa Ndiaye, « *il faut trancher ce conflit entre deux groupes militaires qui ont des influences sur l'appareil d'État* ». À la suite de [ce report](#), deux syndicats de la magistrature ont dénoncé « *l'immixtion du gouvernement dans les affaires judiciaires* » et appelé les autorités à respecter la stricte séparation des pouvoirs. Dans l'attente de leur procès, Amadou Sanogo et ses co-détenus ont obtenu leur [liberté provisoire](#) de la part de la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Bamako le 28 janvier. Pour l'heure, aucune mesure de [contrôle judiciaire](#) n'a été prise.

2. Sécurité

Réconciliation entre deux coalitions touarègues

Après plusieurs jours de [pourparlers](#), un [accord a été signé](#) entre la Coalition des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme des mouvements du 14 juin d'Alger. Le but de cette entrevue était d'apaiser les relations tendues entre ces groupes armés depuis un accrochage survenu à la mi-décembre 2019. L'accord reprend une série de mesures¹⁴ visant à permettre notamment la fin de la circulation des armes pour restaurer la sécurité dans et autour de la ville de Ménaka. La force française Barkhane et la MINUSMA aideront à la mise en œuvre de cet accord.

Attaques contre des civils

Au **centre du pays**, quatorze civils ont été tués dans le village peul de [Sinda](#) au cours de la nuit du 15 au 16 janvier. Selon Ali Nouhoun Diallo, ancien président de l'Assemblée nationale malienne, il s'agit d'« *une attaque effectivement attribuée aux [Dozos](#)¹⁵ [...]* ». Les autorités maliennes ont mandaté une enquête pour trouver les responsables. Au cours de la journée du 28 janvier, une attaque a été perpétrée par de présumés terroristes dans le village d'Anakedjé dans la commune de Madougou. Au total, on compte un [mort et plusieurs animaux volés](#). Un [braquage de quatre camions](#) venant d'Algérie à destination de Gao s'est produit le 30 janvier à cinq kilomètres de Tarkint. Le 14 février, une nouvelle attaque a eu lieu à [Ogossagou](#). Le village en question a déjà fait, en mars 2019, l'objet d'une attaque qui a coûté la vie à 150 personnes. En plus d'avoir identifié 35 morts et 19 disparus, le [rapport de la commission d'enquête](#) de la MINUSMA a précisé que cette attaque était « *vraisemblablement planifiée et ciblait la partie du village d'Ogossagou habitée par la communauté peule* ». Selon *Human Rights Watch* (rapport 2019), les Peuls sont généralement la communauté visée car ils sont accusés de [soutenir](#) les groupes terroristes. Pour ce qui est de l'identité des assaillants, les enquêteurs ont interrogé 117 personnes et conclu qu'il s'agissait de plusieurs individus « *dont certains identifiés comme des chasseurs traditionnels, appuyés par des hommes en tenue militaire et des membres présumés de la communauté Dogo* ». Au cours de la soirée du 23 février, six personnes ont été [assassinées](#) par des individus armés non identifiés dans le village de Garou dans le cercle de Youwarou. Des hommes armés ont attaqué des [forains](#) de la commune de Madougou dans le cercle de Bankass. Le bilan fait état de trois morts. Le 15 mars, des hommes armés non identifiés ont mené une attaque dans le village de Sogou-Yaguem. [Quatre morts](#) sont à dénombrer.

14. Les groupes armés se sont engagés à cesser les hostilités, à protéger les personnes et leurs biens dans les zones placées sous leur contrôle et à établir des patrouilles mixtes (cf. suppression des postes de contrôle rackettant régulièrement les civils).

15. Il s'agit d'un terme (en langues mandées) utilisé pour désigner les confréries de chasseurs traditionnels présents en Afrique subsaharienne.

Au **nord du Mali**, un éleveur préalablement interrogé lors d'un [reportage](#) diffusé par *France 24* a été assassiné le 5 février. Dans la région de Gao, [Yoro Ould Daha](#), un chef militaire d'une plateforme de groupes armés pro-gouvernementaux et représentant desdits groupes au sein du mécanisme opérationnel de commandement (MOC)¹⁶, et son garde-corps ont été tués le 9 février. Certaines sources allèguent que les assaillants seraient des membres d'un groupe djihadiste. Arrivés dans des véhicules arborant [le sigle « FAMA »](#), de présumés djihadistes ont mené une attaque contre un [camp militaire](#) de la localité de Bambara Maoudé (au sud de Tombouctou) le 23 février. Ils ont causé la mort de trois militaires maliens et en ont blessé cinq autres. Avant de fuir, les assaillants ont partiellement détruit le camp et volé du matériel.

Candidat du parti « Union pour la République et la démocratie » (URD) aux législatives et chef de l'opposition parlementaire, [Soumaïla Cissé](#) a disparu avec sa délégation le 25 mars alors qu'ils se rendaient à un meeting dans la région de Tombouctou. Le lendemain, cinq membres de son convoi ont été [retrouvés](#). Le bilan fait état de quatre blessés et un mort. Sept personnes manquent toujours à l'appel.

Attaques contre les forces armées nationales et étrangères

Le 9 janvier, [20 personnes](#) (dont 18 Casques bleus tchadiens de la MINUSMA) ont été blessées par des tirs de mortier visant une base militaire des Nations unies située à Tessalit. Le 18 mars, deux gardes du [Gouvernorat de Taoudeni](#) (Tombouctou) ont été attaqués par des hommes armés non identifiés. Selon des sources locales, après avoir ligoté et battu les gardes, les assaillants ont pris la fuite en emportant deux pistolets mitrailleurs et quatre véhicules. Une nouvelle attaque a été commise dans le Nord, le 19 mars, par plusieurs dizaines de présumés djihadistes. Ces derniers ont attaqué les positions de l'armée malienne dans la localité de [Tarkint](#). Une trentaine de militaires maliens a été tuée et [cinq autres blessés](#). Plusieurs d'entre eux seraient également portés disparus.

Le 26 janvier, près de [20 gendarmes](#) stationnés dans un camp militaire à Sokolo, une localité du centre du Mali, ont été tués par des hommes armés. Après avoir incendié le camp, les assaillants ont pris la fuite avec les armes et véhicules des militaires. Selon un élu local, le camp de Sokolo occupe une position stratégique. Grâce à la forêt du Wagadou située à proximité, il est aisé de traverser la frontière mauritanienne. Les autorités maliennes ont diligenté [une enquête](#). L'attaque a été revendiquée par le [GSIM](#) qui a reconnu la perte de trois de ses hommes, l'assassinat de 20 soldats, la capture de trois d'entre eux et le vol de neuf véhicules. Selon Andrew Lebovitch, chercheur associé au Conseil européen des relations internationales, cette attaque s'inscrit dans une stratégie qui consiste à attaquer des bases isolées aux frontières du pays afin de déstabiliser l'action des forces de sécurité. Le 30 janvier, des postes militaires à [Sarkala](#) ont été attaqués. L'attaque a été revendiquée par un [nouveau groupe djihadiste](#) qui a prêté allégeance à Abu Ibrahim al-Hashemi al-Qurashi. D'après des chercheurs du *Timbuktu Institute*, ce groupe est né dans la région de Nampala (centre du Mali). Ses membres se présenteraient comme « [les soldats du califat au Mali](#) » et seraient des combattants peuls appartenant jusque-là à la katiba Macina d'Amadou Koufa, affiliée au GSIM. Notons que d'anciens membres du groupe de Koufa ont quitté la katiba en février pour rejoindre l'EIGS d'Abou Walid al-Sahraoui. Plusieurs raisons ont justifié ces départs, notamment la méthode contestée de répartition des butins de guerre, la gestion des questions foncières et l'inféodation de Koufa à Iyad Ag Ghaly. Dans la nuit du 1^{er} au 2 mars, la localité de [Mondoro](#) a été attaquée par des hommes armés et un [check point](#) de l'armée malienne a été pris pour cible. Le bilan est de six morts et dix blessés. En réponse, les FAMA ont mené des frappes aériennes qui auraient permis de détruire deux colonnes de véhicules et de motos terroristes dans la même localité et d'infliger des pertes du côté des assaillants.

MINUSMA

Le gouvernement portugais a décidé d'apporter un [soutien plus important](#) à la MINUSMA en envoyant 75 militaires supplémentaires ainsi que des avions de reconnaissance et de surveillance.

16. Cette structure est considérée comme un embryon de la nouvelle armée nationale.

Alors que la MINUSMA se redéploie dans la zone des trois frontières (Mali-Burkina Faso-Niger), elle continue de [rétrocéder ses camps](#) aux FAMA. L'opération est en cours depuis 2017. Dernièrement, en octobre 2019, la mission onusienne leur a cédé sa base de Diabali, proche de la frontière mauritanienne.

Opérations menées par les FAMA

Le 30 janvier, le président Ibrahim Boubacar Keïta a signé un décret instaurant une nouvelle opération militaire nommée « [Maliko](#) ». Ce décret couvre deux zones d'opération : d'une part, les régions de Kidal, Gao et Ménaka et d'autre part, celles de Taoudénit, Tombouctou, Mopti et Ségou. L'objectif poursuivi est de « *rétablir l'État du Mali dans ses fonctions régaliennes dans le centre et le Nord du pays* ».

Le 18 février, les FAMA ont mené une opération dans la [région de Mopti](#) permettant d'appréhender trois chefs terroristes étrangers et de saisir des armes. Plusieurs terroristes ont été tués aux alentours de Somadougou par les frappes aériennes.

Le 7 février, une patrouille de FAMA a procédé à l'arrestation de [16 suspects](#) à Massabougou situé dans la localité de Diabaly dans le cercle de Niono (sud du pays). Le 3 mars, des soldats maliens ont arrêté [147 personnes soupçonnées](#) d'avoir des liens avec des organisations terroristes, dans le marché à bétail de Fatoma (près de Mopti). Sur les 147, seules huit sont toujours détenues dans le camp militaire de Sévaré.

Fin mars, [l'EUTM Mali](#) a vu son mandat légèrement modifié. On y retrouve maintenant cette mention : « *un accompagnement non exécutif jusqu'au niveau tactique, afin que l'EUTM Mali soit en mesure de suivre les activités des FAMA et de contrôler leurs performances et leur comportement* ».

À côté des armées régulières, la présence de [sociétés militaires privées \(SMP\) au Sahel](#)¹⁷ a également été observée ces derniers mois. Certaines d'entre elles seraient notamment actives au Mali.

Libération d'otages

Enlevés par de présumés djihadistes en décembre 2018 au Burkina Faso, la Canadienne Édith Blais et l'Italien Luca Tacchetto ont été retrouvés le 13 mars par la MINUSMA dans les environs de Kidal. Les deux [ex-otages](#) auraient réussi à prendre la fuite à l'insu de leurs kidnappeurs. Une enquête est ouverte.

Retour de déplacés internes à Djenné

Au cours du week-end du 1^{er} au 2 février, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Mali a déclaré que plus de 3 000 déplacés internes sont retournés à [Djenné](#), dans la région de Mopti car « *la situation sécuritaire s'améliore progressivement dans le cercle de Djenné* » considérée comme une « *localité [...] stable* ».

3. Société civile et mouvements sociaux

Poursuite des manifestations demandant le départ des troupes françaises

Les [mobilisations réclamant le départ des troupes françaises](#) continuent au Mali (voir précédent [monitoring](#)). Une nouvelle manifestation s'est déroulée à Bamako le 10 janvier et les [discours anti-français](#) se sont multipliés.

Poursuite de la grève des enseignants

Du fait de fortes tensions (dues notamment à [l'inapplication de l'article 39](#) de la loi prévoyant une majoration des enseignants) avec le gouvernement, les syndicats enseignants ont annoncé la tenue d'une grève de 20 jours ouvrables à partir du 17 février.

17. Pour plus d'informations, consulter : Amandine Dusouliez, « [Les sociétés militaires privées : des acteurs au cœur des conflits](#) », *Éclairage du GRIP*, 24 mars 2020, 8 p.

Le 11 mars, une [marche des enseignants](#) a été violemment réprimée par les forces de l'ordre. Le 16 mars, les enseignants ont déposé un [nouveau préavis de grève](#) de 25 jours qui entrera en application le 2 avril prochain.

4. Gestion des ressources naturelles

Réforme du code minier

À la mi-janvier, le ministre des Mines a annoncé une [réforme du code minier](#). Désormais, les investissements des sociétés minières étrangères seront protégés des changements apportés aux régimes douaniers et fiscaux pour une durée de 20 ans. Pour rappel, en août 2019, le code minier avait réduit la période de stabilité de 30 à [10 ans](#). Cette durée jugée trop courte pour attirer des investisseurs, une réforme proposant 20 ans a été initiée après quelques mois.

Exportation illégale de bois de vène

Protégé par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), le [bois de vène](#) est une espèce de bois de rose¹⁸ utilisée pour fabriquer des meubles de luxe en Chine. Bien qu'un arrêté interministériel interdise depuis 2014 l'exportation à l'état brut de tout type de bois, les acteurs du secteur en exportent abondamment vers la Chine. Dans la région de Kayes (ouest du pays), on observe une déforestation progressive. Ce phénomène est favorisé par le fait que la Direction des eaux et forêts continue de délivrer des permis à la Générale industrie du Bois. Selon les chiffres de l'ONG *Forest Trends*, entre 2017 et 2019, la Chine a importé du Mali plus de 155 000 m³ de bois de vène d'une valeur de 125 millions USD.

E. Niger

Rappel du dernier [monitoring](#) :

- Incarcération de Hama Hamadou à son retour à Niamey.
- Fermeture partielle des frontières entre le Nigéria, le Bénin et le Niger.
- Attaques terroristes contre les forces de sécurité et enlèvements dans le pays.
- Interdiction de se déplacer sans escorte militaire pour les ONG actives sur le territoire.

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Prochaines échéances électorales

Les [élections](#) locales se tiendront le 1^{er} novembre 2020 au Niger. Le 27 décembre prochain se déroulera le premier tour des présidentielles couplé aux législatives. Quant au deuxième tour, il est prévu le 20 février 2021. À partir du 17 février, les mandats des élus locaux (conseils municipaux, régionaux et des villes) et des délégations spéciales seront à nouveau prorogés pour une durée de six mois. Selon le gouvernement, le contexte sécuritaire actuel ne permet pas la tenue d'un scrutin électoral. Toutefois, ces [prorogations](#) ne pourront pas être réitérées indéfiniment puisque la loi nigérienne précise que la durée du mandat d'un conseil local ne peut excéder cinq ans.

En application d'une [réforme](#) du code électoral nigérien de juillet 2019, deux [représentants](#) de la majorité, Assane Hamidou Bindio et Kasso Salissou, ont rejoint la CENI pour un mandat renouvelable une fois de six ans.

À la suite de la requête de la classe politique, la CENI a commencé à créer des [cartes électorales biométriques](#) en prévision des élections présidentielles afin d'identifier les 159 000 [doublons](#) sur 3 492 000 personnes enrôlées dans quatre régions sur les huit du Niger.

18. Pour plus d'informations, consulter : Nina Krotov-Sand et Franziska Sopha, « [La criminalité environnementale en Afrique de l'Ouest : pratiques et enjeux](#) », *Note d'Analyse du GRIP*, 14 décembre 2016.

Entrée du Niger au Conseil de sécurité des Nations unies

Depuis le 1^{er} janvier, le Niger est un des [États membres non permanents](#) qui siègent au Conseil de sécurité¹⁹ des Nations unies pour une durée de deux ans. L'ambassadeur du Niger à l'ONU a annoncé que les priorités du pays sont axées sur la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la situation des femmes et des enfants en zone de conflit et l'impact du réchauffement climatique sur la sécurité et le développement.

Projet de décret pour un mécanisme d'alerte précoce

Le 6 mars, le gouvernement nigérien a adopté un projet de décret dont l'ambition est de créer un [mécanisme national d'alerte précoce](#)²⁰ et de réponse aux risques sécuritaires. Ce projet est l'aboutissement des mesures décidées lors de la 45^e session de la Conférence de la CEDEAO tenue à Accra le 10 juillet 2014. Le Niger a décidé, par la même occasion, de se doter d'un centre national d'alerte précoce et de réponse aux risques sécuritaires.

Justice

Détournements de fonds dans le secteur de la défense

Commandité par le président Mahamadou, un audit a dévoilé des [détournements de fonds](#) dans le secteur de la défense entre 2011 et 2019. Des surfacturations, de fausses factures, de faux bons de livraison et des défauts de livraisons d'équipements militaires ont entraîné un manque à gagner pour l'État d'environ 100 milliards de FCFA (15 millions EUR). Quelques jours plus tard, le [Syndicat autonome des magistrats du Niger](#) (SAMAN) a réagi au communiqué publié par le gouvernement nigérien dans lequel il disait que seuls ceux qui ne rembourseraient pas les sommes détournées seraient traduits en justice. Selon le bâtonnier de l'ordre des avocats Boubacar Oumarou « *ce n'est pas au gouvernement de faire le tri entre ceux qui doivent être envoyés devant la justice et les autres* ». L'opposition politique, soutenue par l'Association des jeunes avocats, le Syndicat des agents de justice et le barreau du Niger, dénonce [l'ingérence du pouvoir exécutif](#) dans les affaires du pouvoir judiciaire.

Grâce présidentielle et libération de Hama Amadou

Dans le but de réduire la contamination induite par l'épidémie du COVID-19, le président Issoufou a décidé, le 30 mars, de gracier 1 540 détenus dont l'opposant [Hama Amadou](#) revenu sur le territoire pour purger sa peine (voir précédent [monitoring](#)).

2. Sécurité

Les forces de sécurité toujours visées par les attaques

À [Chinégodar](#) (ouest du pays), 89 soldats ont été tués le 9 janvier. Côté ennemi, on dénombre 77 morts. Le groupe [EIAO](#) a revendiqué cette attaque. Depuis l'attaque de Chinégodar, plusieurs centaines de ses habitants se sont réfugiés dans la ville malienne d'[Anderamboukane](#). Ils étaient déjà plus de 7 000 le 13 janvier.

Un poste de police a fait l'objet d'une attaque le 11 février dans la région de Tillabéri située dans la zone des trois frontières (ouest du pays). [Deux policiers](#) ont été tués et un autre grièvement blessé.

19. Lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères du « C 10 » (à savoir, le comité des dix chefs d'État et de gouvernement de l'UA sur la réforme du Conseil de sécurité), le Sénégal a appelé à une [meilleure représentation du continent africain aux Nations unies](#). D'après le président Macky Sall : « *Aujourd'hui, l'Afrique compte le plus grand nombre d'adhérents aux Nations unies, avec cinquante-quatre États membres. De plus, les questions africaines occupent l'essentiel de l'agenda du Conseil de sécurité. Or, on ne peut pas régler les problèmes africains sans les Africains* ». Au total, les nations africaines souhaitent obtenir deux sièges permanents avec un droit de veto et deux sièges non permanents au Conseil de sécurité des Nations unies.

20. Pour plus d'informations, consulter : Amandine Gnanguenon « [Afrique de l'Ouest : faire de la prévention des conflits la règle et non l'exception](#) », *Observatoire Boutros Ghali du maintien de la paix*, septembre 2018.

Malgré la course-poursuite engagée par les Forces de défense et de sécurité (FDS), les assaillants sont parvenus à prendre la fuite. Selon des témoins, il s'agirait de terroristes qui auraient également essuyé des pertes. Dans le même secteur, la semaine précédente, cinq civils ont perdu la vie.

Le sud du pays n'est pas non plus épargné. Le 20 février, deux personnes ont été tuées par [un engin explosif enfoui](#) à Gueskerou (sud-est). Depuis 2015, cette région est l'objet de nombreuses attaques terroristes menées par le groupe islamiste *Boko Haram*. Au cours de l'après-midi du 7 mars, une attaque a été menée par [Boko Haram](#) contre un camp militaire nigérien situé à Chetimari. On compte 6 morts parmi les soldats et une dizaine de blessés. Le 12 mars, les FDS ont subi une [attaque](#) à Ayorou. Neuf morts dans les rangs des forces armées sont à déplorer. Elles auraient, malgré tout, réussi à neutraliser les assaillants.

Lutte anti-terroriste

Le 1^{er} février, les forces armées nigériennes et la force Barkhane ont lancé une opération conjointe dans le sud-ouest du pays et permis la neutralisation de [120 « terroristes »](#).

Dans la nuit du 15 au 16 mars, les FDS sont parvenues à [neutraliser](#) 50 combattants de *Boko Haram* à Toumour dans la région de Diffa. Cette opération est le résultat de la riposte des forces armées à une attaque menée par ces individus contre le poste militaire de reconnaissance de Toumour. Seul un soldat a été blessé.

Du 10 au 16 mars, les FDS déployées dans la région de Diffa ont mené une opération sur les îles nigériennes du lac Tchad. Un [chef de Boko Haram](#) Ibrahim Bakoura et certains de ses acolytes ont été « éliminés ».

Le 7 février, [l'état d'urgence](#) décrété depuis le 24 janvier dernier, a été prorogé dans le département de Filingué (sud-ouest du pays). Il a été prolongé de trois mois depuis le 9 février.

Après [deux attaques très meurtrières](#) (cf. [Inates](#) le 10 décembre 2019 et Chinégodar le 9 janvier 2020), le président Mahamadou Issoufou a décidé de [limoger](#) le chef d'état-major des armées, le chef d'état-major de l'armée de terre, l'inspecteur général des armées et le secrétaire général du ministère de la Défense. Ces changements au sein de la hiérarchie visent à trouver une [nouvelle approche](#) du conflit dans l'espoir de le résoudre.

Problématiques des réfugiés

Après avoir fait un *sit-in* de plusieurs jours devant les locaux d'Agadez du HCR, des [demandeurs d'asile ont incendié](#), le 4 janvier, leur centre d'hébergement du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) situé près d'Agadez où un millier de personnes attend d'obtenir une carte de réfugiés. Selon diverses sources, les demandeurs d'asile exigent, entre autres, un statut de réfugié avec délivrance immédiate de leur carte, des soins de qualité et une meilleure collaboration avec le HCR et les autres partenaires humanitaires. Des poursuites ont été engagées contre les auteurs de ces faits (voir partie 1, section « Justice »). Le 21 février, 111 réfugiés soudanais ont été condamnés à des [peines de prison avec sursis](#) par le tribunal de grande instance d'Agadez pour « *rébellion en bande organisée* » et l'incendie du camp du HCR survenu le 4 janvier. Leur avocat Rabiou Oumarou a appelé l'État nigérien à accélérer les procédures permettant « *que leurs demandes d'asile soient acceptées et que chacun ait sa carte de réfugié ou de demandeur d'asile remplie* ».

Le 13 janvier, le gouvernement algérien a annoncé qu'il continuerait d'[expulser les migrants d'Afrique subsaharienne](#) vers le nord du Niger. Comme la plupart des migrants arrêtés sont nigériens, l'Algérie prend appui sur un accord conclu avec Niamey en 2014 portant sur le rapatriement d'individus impliqués dans des réseaux de mendicité jugés criminels par Alger. D'après l'Organisation internationale des migrations, presque 11 000 personnes ont été expulsées de janvier à novembre 2019.

Fin janvier, le [gouvernement italien](#) a décidé d'investir 655 975 000 FCFA (environ 1 million EUR) dans la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) et les Forces nigériennes de Défense et de Sécurité afin de renforcer la sécurité et la gestion du flux migratoire (en particulier, dans les villes septentrionales Arlit et Assamaka, à 15 km de la frontière algérienne).

Vingt personnes sont mortes à Diffa le 17 février à la suite d'une [bousculade](#) devant la Maison des jeunes.

Libération d'otages

[Le maire de la commune de Kabléwa](#) (sud-est du Niger) enlevé avec sa femme en octobre dernier a été libéré par ses ravisseurs, non identifiés, dans la soirée du 4 janvier, après paiement d'une rançon (voir précédent [monitoring](#)).

À la fin du mois de février, Interpol a annoncé que 232 victimes (dont 46 enfants) de [la traite des êtres humains](#) et du travail forcé ont été secourues lors de l'« *Opération Saraounia* ». Menée par la police nigérienne, cette action a été étalée sur une dizaine de jours au cours du mois de janvier.

3. Société civile et mouvements sociaux

Le 15 mars, une [mobilisation citoyenne](#) a été organisée alors que les autorités ont interdit les rassemblements de plus de mille personnes en raison de l'épidémie de coronavirus. On dénombre provisoirement trois morts et cinq [arrestations](#) de responsables de la société civile. L'ONG *Amnesty International* souhaite que les autorités mènent une enquête impartiale sur le décès de 3 personnes lors de cette manifestation.

Grève des universités publiques

Depuis le 25 février, les enseignants-chercheurs des universités publiques du Niger mènent une [nouvelle grève d'un mois](#) à l'appel de leur syndicat. Ils exigent du gouvernement l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Or, le 4 mars, cette grève a été jugée [non conforme](#) par le Tribunal de grande instance hors classe de Niamey. En conséquence de quoi, le syndicat a décidé de lever son mot d'ordre pour l'instant.

4. Gestion des ressources naturelles

Les conséquences du réchauffement climatique sur les éleveurs

TV5 Monde a diffusé un reportage sur l'impact du [réchauffement climatique](#) sur les éleveurs peuls du Niger. La hausse des températures induit une augmentation de la durée et de la fréquence des périodes de sécheresses. La désertification des sols et leur érosion ne cessent de croître. Par conséquent, le prix des céréales a flambé, plongeant de nombreux éleveurs (85 % de la population) dans la misère. Certains décident, malgré tout, de continuer leur activité. Pour les aider, la radio communautaire *Maraba* leur fournit des bulletins quotidiens sur la sécurité des sentiers, les conditions météorologiques et la disponibilité des zones de pâturage.

Dépôt d'une plainte contre l'État nigérien auprès de la Cour de Justice de la CEDEAO

Des habitants des villes d'Arlet et d'Akoka ainsi que d'anciens employés de la société ORANO (ex-Areva) ayant exploité l'uranium dans le nord du Niger ont déposé une [plainte](#) contre l'État nigérien devant la Cour de Justice de la CEDEAO. Ils accusent Niamey d'avoir violé la charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Le dossier des plaignants s'appuierait sur des rapports d'ONG locales et internationales, des témoignages rapportant des cas de malformations et des problèmes sanitaires dus à l'exposition prolongée à l'uranium.

Préservation de la ceinture verte de Niamey

Le Conseil des ministres a adopté le 17 janvier deux projets de décrets visant à la mise en place d'un [plan d'action pour la défense de la ceinture verte](#) de Niamey. Ce projet fait suite à un rapport du Comité interministériel chargé de la restauration et de l'aménagement de cette zone boisée située en bordure de la capitale. [Des poursuites](#) contre les responsables des dégradations sont envisagées.

Avancées du projet nigéro-béninois de pipelines

Le 30 janvier, les députés nigériens ont adopté la loi portant sur les régimes juridique, fiscal et douanier applicables au Projet de [pipeline d'exportation d'hydrocarbures](#) du Niger vers le Bénin. Ce projet est le résultat d'un accord signé entre les deux pays en janvier 2019.

Retour du Niger au sein de l'Initiative de la transparence dans l'industrie extractive

Après trois ans d'absence, le Niger a fait son retour au sein de l'[Initiative de la transparence dans l'industrie extractive](#) (EITI/ITIE) en février. Il est le 53^e État membre et le 26^e pays africain à adhérer à cette initiative. Niamey a fait partie de cette Initiative pendant 10 ans avant de s'en retirer. Pour rappel, l'industrie extractive représente 8 % du PIB du Niger et 50 % de ses exportations.

F. Sénégal

Rappel du dernier [monitoring](#) :

- Report des élections locales à mars 2021.
- Réalisation de plusieurs saisies de drogue et de munitions.
- Nombreux mouvements de contestation (contre l'augmentation du prix de l'électricité et un 3^e mandat du président Macky Sall).

1. Gouvernance et vie institutionnelle

Vie politique

Ouverture du dialogue national

Les travaux du [comité de pilotage du Dialogue national](#) débutés le 14 janvier ont réuni près de 100 participants de la classe politique et de la société civile. Le comité dispose de 90 jours pour rendre ses conclusions. Diverses thématiques sont à l'agenda comme l'emploi, la sécurité, la paix, la gestion des ressources pétrolières et gazières.

Nouvelle branche dans le parti présidentiel

Dans la nuit du 22 au 23 janvier, Macky Sall a convoqué d'urgence une réunion du Secrétariat exécutif national de l'Alliance pour la République (APR). Cette décision fait suite à la création inopinée d'une nouvelle branche au sein du parti présidentiel appelée « *Mànkoo Taxawu Sunu Apr* » (soit « [Initiative pour la Refondation de l'Alliance](#) »). Elle aurait été créée par son ancien chef de cabinet Moustapha Diakhaté.

Rapports 2016 et 2017 de la Cour des Comptes

Le 3 février, le président Macky Sall a annoncé qu'une [commission](#) allait être créée en vue d'exploiter les rapports de 2016 et 2017 de la Cour des comptes. Il s'est engagé à suivre les recommandations que la Cour a formulées après l'analyse de cinquante entités publiques dont plusieurs sont accusées de manquements. Cependant, la section sénégalaise de *Transparency International* appelée « le Forum civil » considère qu'« *une commission, c'est le meilleur moyen d'enterrer un dossier* ». Les rapports 2018 et 2019 seront disponibles en octobre 2020.

Visites diplomatiques et conclusions d'accords

À la fin du mois de janvier, le président turc Recep Tayyip Erdogan a effectué une [visite officielle](#) de plusieurs jours au Sénégal. Sept nouveaux accords (dans les domaines des sports, de la gestion des catastrophes, de l'éducation, de la culture, etc.) ont été signés entre les deux pays. Pour resserrer leur coopération économique, le Sénégal a sélectionné la société turque *Summa* pour la construction du [stade olympique de Diamniado](#) en vue des Jeux olympiques de la jeunesse de 2022. Le 12 février, cela a été le tour du Premier ministre canadien [Justin Trudeau](#). L'objectif du déplacement était de renforcer la coopération militaire et le partenariat économique entre le Sénégal et le Canada. De passage à Dakar

le 16 février, le secrétaire d'État américain [Mike Pompeo](#) a signé avec le Sénégal cinq protocoles d'accord économique. La problématique sécuritaire a été au centre des discussions étant donné la volonté américaine de réduire ses troupes en Afrique subsaharienne. À ce sujet, Pompeo s'est voulu [rassurant](#) : « *Nous avons eu beaucoup de discussions à propos de la sécurité de la région, à propos du rôle des Américains. Nous ferons ce qu'il faut. Nous ferons ce qu'il faut ensemble, je suis convaincu de cela. Je n'ai pas d'annonces à faire, mais le Sénégal doit savoir que, collectivement, les Sénégalais, les forces de la région, les partenaires européens, les Français et nous les Américains, nous avons le devoir de rétablir la sécurité dans la région.* [...] ».

Arrivé le 17 février, le président Macky Sall a effectué une visite de 48h en [Mauritanie](#). Cette rencontre a été placée sous des auspices apaisés depuis le récent accord. Nouakchott a octroyé plusieurs centaines de licences de pêche et annulé des amendes imposées aux pêcheurs sénégalais. À l'issue de la visite, les deux chefs d'État ont conclu [six accords de coopération](#) en matière d'énergie, de mines, de transport, de transhumance et de pêche.

Justice

Demande de libération anticipée de Hissène Habré

Le Comité des Nations unies contre la torture a écrit au gouvernement sénégalais afin d'empêcher [la libération de Hissène Habré](#). Condamné en 2015 pour crimes contre l'humanité, l'ex-dictateur tchadien souffre de graves problèmes de santé. C'est pourquoi sa famille et d'autres de ses alliés demandent sa libération anticipée alors même qu'il a été condamné à la prison à vie.

Multiplis reports de procès

La figure d'opposition au franc CFA [Kémi Seba](#) devait comparaître le 24 février devant la justice sénégalaise pour avoir brûlé un billet de 5 000 FCFA à Dakar en 2017. Malgré [l'avis d'expulsion](#) dressé à son encontre, Seba a décidé de se présenter à ce nouveau procès. Il a été interpellé dès qu'il a posé un pied à [l'aéroport de Dakar](#) le 23 février. Pour information, de la nuit du 24 au 25 février, Kémi Seba a été expulsé du territoire sénégalais. Finalement, le parquet a considéré que l'affaire ne pouvait être jugée puisque le co-prévenu de Kémi Seba n'a pas reçu de citation à comparaître. Le procès a donc été reporté au 27 avril.

Libération provisoire de Guy Marius Sagna

Arrêté et placé en garde à vue pour « *rébellion* », lors de la manifestation interdite contre la hausse des prix de l'électricité du 29 novembre 2019, l'activiste [Guy Marius Sagna](#) a obtenu une libération provisoire après trois mois de détention.

2. Sécurité

Incidents sécuritaires

Dans la nuit du 22 au 23 janvier, une patrouille de gendarmes du Groupement d'action rapide de surveillance et d'intervention (GARSI) a été attaquée par des hommes armés de fusils, près du [village de Gathiary](#) (frontière sénégal-malienne). Les forces de sécurité ont réussi à [arrêter](#) les malfaiteurs soupçonnés d'être des [djihadistes](#).

Dans la nuit du 7 au 8 février, le [poste de douane](#) de Moussala à Kédougou (sud-est du pays) a été attaqué par des hommes armés. Les malfaiteurs sont parvenus à mettre la main sur cinq fusils d'assauts de type M16 et Hk. Pour les arrêter, 250 éléments de la Légion-Est de la gendarmerie territoriale de Tamba et 150 commandos de la 3^e compagnie de Thiès ont débarqué à Kédougou.

Poursuites des saisies de drogue

Au cours du mois de janvier, la police a réalisé une [série de saisies](#) de drogue et a notamment récupéré deux tonnes de chanvre indien, un kilo de cocaïne, des armes et des véhicules dans le centre, le sud et l'est du pays. À cela s'ajoute la découverte dans le Port de Dakar de [120 kilogrammes de drogue](#) dont la valeur marchande est estimée à 9,6 milliards de FCFA (14,635 millions EUR).

3. Société civile et mouvements sociaux

Nombreuses manifestations en cours

La Société nationale d'électricité (Senelec) a augmenté ses tarifs, pour certaines catégories d'abonnés, en décembre 2019 (voir précédent [monitoring](#)). Selon le collectif [Noo Lank](#) (« *Nous refusons* » en wolof) lancé par la plateforme citoyenne [Y'en a marre](#), cette hausse injustifiée serait le résultat d'une mauvaise gestion en interne. Le 10 janvier, la 3^e manifestation du collectif a été suivie à Dakar et dans d'autres villes du pays.

Les habitants du [village d'Aladji Pathé Sow](#), à l'est de Dakar ont manifesté le 19 janvier pour dénoncer leurs conditions de vie. Les citoyens rapportent qu'il n'y a qu'un « *seul poste de santé et une seule école élémentaire publique, l'unique voie d'accès du village est chaotique* ». D'autres problèmes sont épinglés comme « *les inondations, le défaut d'éclairage public, l'insécurité et [...] le mépris respectif de leur député maire Moustapha Mbengue* ».

4. Gestion des ressources naturelles

Le 4 janvier a été lancée la première édition des journées nationales de nettoyage de Dakar. Réalisés une fois par mois, ces « [cleaning days](#) » font partie des priorités du second mandat du président Sall.

Le 14 janvier, un consortium d'investisseurs a signé la décision finale d'investissement pour le projet d'exploitation pétrolière offshore de [Sangomar](#) avec le ministère sénégalais du Pétrole et des énergies renouvelables.

Le 19 janvier, Dakar a connu un [nouveau pic de pollution](#). Pour rappel, le [Sénégal](#) est un des rares pays d'Afrique de l'Ouest équipés d'instruments de mesure évaluant la qualité de l'air. D'après le Centre de gestion de la qualité de l'air, cette dernière serait « *mauvaise* » du fait des vents mauritaniens chargés de poussière et de polluants générés par la circulation automobile.

En présence des sociétés partenaires *BP* et *Kosmos Energy*, le Sénégal et la Mauritanie ont signé, le 11 février, un contrat d'achat-vente du gaz naturel liquéfié issu de la phase 1 du [projet de Grand Tortue-Ahmeyim](#).

Une enquête de la *BBC* a dénoncé [l'abattage excessif de bois de rose](#)²¹ en Casamance (sud du Sénégal) et son acheminement vers la Gambie à partir de laquelle il est exporté en Chine. Or, le Sénégal et la Gambie sont signataires de la Convention sur le commerce international des espèces de faunes et flores menacées d'extinction. Selon l'Institut d'études de sécurité de Dakar, un tiers des forêts de la Casamance aurait été abattu. Le 12 mars, le président Macky Sall a annoncé que les peines encourues par les [trafiquants de bois](#) et leurs complices pourraient être alourdies dans l'espoir de lutter plus efficacement contre le trafic de bois.

II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES

A. Coopération antiterroriste au Sahel

Le 13 janvier, [un sommet stratégique](#) s'est déroulé à Pau (sud-ouest de la France) réunissant le président français Emmanuel Macron et ses homologues du G5 Sahel. À l'issue du [sommet franco-sahélien](#), de nouvelles [mesures](#) ont été adoptées : l'envoi de 600 soldats supplémentaires au sein de Barkhane et la contribution des forces spéciales européennes de l'opération *Takuba* ainsi que l'établissement d'un « *commandement conjoint de la force Barkhane et de la force du G5 Sahel* ». Une [nouvelle structure](#) politique, stratégique et opérationnelle appelée « *Coalition pour le Sahel* » devrait également être créée pour combattre les terroristes (en particulier, dans la [zone des trois frontières](#)), renforcer les capacités militaires des États sahéliens, soutenir la restauration de l'autorité étatique et encourager l'aide au développement. [Niamey](#) sera le lieu d'installation de l'état-major de la future Coalition pour le Sahel. Sous commandement conjoint de Barkhane et de la force conjointe du G5

21. Nina Krotov-Sand et Franziska Sopha, op.cit p. 17.

Sahel, la Coalition prendra ses quartiers dans la base militaire française de Niamey proche de la zone des trois frontières. Le 6^e [sommet](#) des chefs d'État du G5 Sahel (25 février 2020) a été consacré au bilan de la lutte contre le terrorisme en 2019, au plan d'action prévu pour 2020, à la restructuration du secrétariat permanent du G5 et à la mise à jour du plan de renforcement des actions d'opérationnalisation de la force conjointe du groupe.

L'ambassadrice adjointe des États-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU, a déclaré le 15 janvier que Washington réclamait une [réduction des troupes des Casques bleus](#) au Mali²². La coopération internationale au Sahel ne faiblit pourtant pas. Ainsi, après le sommet de Pau, le ministre de la Défense tchadien Idriss Déby Itno s'est entretenu avec ses homologues français et suédois le 20 janvier. La rencontre avait pour objet les modalités du [déploiement d'un bataillon de militaires tchadiens](#) dans la « zone des trois frontières ». Cette initiative fait partie des mesures envisagées pour mettre en œuvre la nouvelle « *Coalition pour le Sahel* ». À côté de ces solutions purement militaires, Gerrit Kurtz, chercheur au *German Council on Foreign Relations*, estime qu'une [politique internationale](#) plus appropriée sur ce dossier devrait voir le jour. Pour ce faire, l'auteur appelle notamment à une réforme structurelle du secteur malien de la sécurité et au développement d'un vrai dialogue entre les parties au conflit.

33^e Sommet de l'UA

À l'issue du [33^e Sommet](#) dont la thématique s'intitulait « *Faire taire les armes crée des conditions propices au développement de l'Afrique* » (Addis-Abeba, 9-10 février), l'UA a décidé d'envoyer [3 000](#) soldats au Sahel pour une durée de six mois. Le nouveau président Ramaphosa a annoncé la tenue de deux sommets consacrés à la sécurité et à la zone de libre-échange continentale en mai prochain à Pretoria. Enfin, l'UA a proposé d'organiser un grand forum de réconciliation pour la Libye, initiative soutenue par Antonio Guterres.

Visite du Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés au Sahel

[Filippo Grandi](#), Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a effectué fin janvier-début février, une visite dans la région sahélo-saharienne. Il s'est rendu au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso où il a rencontré les représentants des réfugiés et les agences onusiennes impliquées dans la prise en charge de ces populations. À l'issue de ses visites, il a lancé un appel demandant [une aide humanitaire](#) plus importante pour améliorer les conditions de vie des réfugiés. Depuis le 1^{er} janvier, on estime par exemple, que plus de 4 000 personnes par jour fuient les attaques au Burkina Faso. Dans la région du Lac Tchad, l'OCHA estime le nombre de [déplacés](#) à 2 300 000.

Nomination d'un nouvel envoyé spécial américain pour le Sahel

Début mars, Peter Pham, chargé de la région des Grands Lacs depuis 2008, a été nommé nouvel [envoyé spécial pour la région du Sahel](#) par les États-Unis. Le poste a été spécialement créé pour combattre la multiplication des violences liées à Al-Qaïda et l'État islamique dans la région du Sahel. Les observateurs notent que cette nomination intervient alors que le gouvernement américain réexamine sa présence sur le continent africain.

B. Thématiques transversales

Rapport sur le développement urbain en Afrique

Selon un [rapport](#) du Club du Sahel et d'Afrique de l'Ouest (CSAO) et de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), la croissance démographique exponentielle en Afrique d'ici 2050 aura pour conséquence la plus importante croissance urbaine au monde. Parmi les observations du rapport, de nombreuses villes de taille réduite ou intermédiaire ont vu le jour modifiant le paysage urbain africain.

22. Début février 2020, une délégation du département d'État américain a mené un [audit de la MINUSMA](#). La visite avait pour objectif d'aider Washington à décider s'il doit maintenir les financements consacrés à cette mission.

Or, les grandes villes métropolitaines demeurent les principales destinataires des investissements au détriment des villes secondaires et zones rurales. Pour conclure, le rapport appelle à l'élaboration de politiques plus inclusives (intégrant des dimensions sociales et environnementales) et dénonce le manque de données disponibles sur le sujet. Une prochaine réunion du CSAO et de l'OCDE est prévue en juin 2020 à Paris.

La Stratégie de l'économie bleue pour l'Afrique

À la suite de la Conférence de 2018 sur l'économie bleue durable²³ à Nairobi, une [stratégie de « l'économie bleue pour l'Afrique »](#) a été élaborée. Établie grâce à des études et visites de terrain²⁴, la Stratégie présente les principales sources de changement affectant le développement de cette économie, les défis stratégiques et techniques et les domaines d'intervention prioritaires. À terme, développer « une économie bleue ou océanique plus locale et plus résiliente, [est important] afin de réduire à la portion congrue la probabilité que des chocs à l'instar des perturbations économiques ou environnementales se transforment en [crises régionales](#), voire mondiales, comme c'est le cas actuellement ». La mise en œuvre de cette stratégie a été confiée au Bureau interafricain des ressources animales de l'UA (UA-BIRA).

Lancement de la 3^e édition des Journées africaines de l'écologie et des changements climatiques

Cette [3^e édition](#) vise à « dynamiser et opérationnaliser l'Accord de Paris [...] ». Lancées en 2017, ces journées sont le résultat d'un projet mis en place par le Réseau des experts africains pour les forêts, l'agriculture, l'énergie et les changements climatiques ([Refacc](#)).

Plans d'action contre le coronavirus²⁵

Alors que l'Afrique était parvenue à rester à l'écart de l'épidémie du COVID-19 venue de Chine, les premiers cas sont apparus sur le continent à la mi-mars. Plusieurs décès sont déjà enregistrés. Pour faire face à cette crise, les pays africains ont adopté plusieurs dispositions comme l'établissement d'un [couvre-feu](#), la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes, le renforcement des mesures d'hygiène, la fermeture des bars et restaurants, [l'octroi de remises de peine](#), etc. Certains gouvernements comme le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont décrété [l'état d'urgence](#). Au-delà de ces mesures de prévention, les autorités cherchent des moyens de soigner ce nouveau virus. Parmi les solutions envisagées, nous retrouvons la [chloroquine](#) généralement utilisée pour traiter le paludisme. C'est le cas notamment du Sénégal. À ce jour, le Burkina est le pays d'Afrique de l'Ouest le plus touché par la pandémie.

III – CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

C. Trafics et activités illégales

Sommet sur la lutte contre le trafic de médicaments en Afrique

Du 17 au 18 janvier, un sommet sur la lutte contre le [trafic des médicaments](#) falsifiés et de moindre qualité a pris place dans la capitale togolaise. Le président d'une organisation non gouvernementale considère que « le trafic des faux médicaments nourrit [le terrorisme](#), spécifiquement en Afrique [...] ».

Piraterie dans le golfe de Guinée

Le [Bureau international maritime](#) (BIM) a annoncé que le nombre d'enlèvements de marins au large des côtes ouest-africaines a augmenté de 50 % en 2019. Selon son rapport annuel, ces enlèvements en mer représentent plus de 90 % des cas signalés dans le monde entier et se sont produits dans le

23 Cette [conférence](#) a été organisée par le Kenya, le Japon et le Canada.

24. Il s'agit de : Djibouti, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Maurice, Maroc, Namibie, Sénégal, Seychelles, Afrique du Sud, Tanzanie (y compris Zanzibar) et Togo.

25. Afin de suivre l'évolution de la pandémie en Afrique ainsi que les différentes mesures prises : voir le site de l'*Africa Centres for Disease Control and Prevention* ([Africa CDC](#)).

golfe de Guinée qui est devenu l'épicentre mondial de la piraterie, devançant le golfe d'Aden. Témoins de ce phénomène, les attaques du [porte-conteneurs allemand Maersk Tema](#) (14 février) et du navire de la compagnie [Minerva Marine](#) (5 mars). Pour faire face à ce phénomène, le directeur de la BIM Michael Howlett conseille de mettre en place « *une coordination et un échange d'informations accrus* » entre les vaisseaux. En dehors de la situation dans le golfe de Guinée, le rapport rapporte tout de même une amélioration puisque le nombre d'incidents signalés et de vol à main armée contre des navires à l'échelle mondiale a diminué en 2019 (162 contre 201 en 2018). Selon le chercheur [Dirk Siebels](#) de l'Université de Greenwich, les marines et autres agences de sécurité ne peuvent améliorer la sécurité maritime dans la région tant que les racines profondes de la piraterie ne sont pas traitées. Or, ces racines sont à chercher du côté des problématiques internes aux pays.

D. Terrorisme et le secteur minier

Depuis 2016, des groupes armés (y compris terroristes) s'emparent de [sites](#) d'orpaillage en Afrique de l'Ouest. La découverte en 2012 d'un filon aurifère s'étendant du Soudan à la Mauritanie n'y est pas étrangère. Selon une [étude](#) publiée par l'OCDE pour le compte de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma, l'or (à côté du [trafic d'armes et de stupéfiants](#)) permettrait aux groupes terroristes de se financer. Le chercheur Ibrahim Maiga affirme qu'*« il n'est pas exclu que des individus appartenant à des groupes terroristes ou en faisant partie, en l'occurrence les JNIM de la région, jouent un rôle non seulement dans la sécurisation des sites [d'orpaillage, notamment] mais aussi dans la collecte des impôts »*. Le chercheur estime, en outre, que « *des liens troubles ont déjà été mis en évidence par différents groupes d'experts qui évoquent des liens entre des individus du JNIM (Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin) et des individus appartenant à des groupes armés signataires de l'accord de paix [signé avec le gouvernement malien en 2015] tels que la Coordination des mouvements Azawad [CMA] ou certains groupes membres de la CMA* ». Selon un [rapport de l'International Crisis Group](#), les sites d'extraction sont également utilisés comme terrains de recrutement par les groupes terroristes.

E. Classement Index Democracy

Pays	2018	2019
Burkina Faso	104	112
Côte d'Ivoire	113	111
Guinée	136	132
Mali	91	100
Niger	120	127
Sénégal	73	82

L'auteure

Ce monitoring trimestriel a été réalisé par **Amandine Dusoulier**, assistante de recherche au GRIP, sous la direction de Claire Kupper chargée de recherche dans la section « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».

Pour aller plus loin

Rapports institutionnels

- Conseil de sécurité des Nations unies, « [Situation au Mali. Rapport du Secrétaire général](#) », *Organisation des Nations unies*, 2019, p. 21.
- Denis M. Tull, « [The European Union Training Mission and the Struggle for a New Model Army in Mali](#) », *Institut de recherche stratégique de l'école militaire*, Research Paper n° 89, 15 p.
- Isel Van Zyl, « [Preventing violent extremism. Lessons from Africa](#) », *Institute for Security Studies*, rapport Afrique n° 17, 2019, 20 p.
- Maritime Information Cooperation & Awareness Center (MICA Center), « [Piraterie et brigandage maritimes dans le monde](#) », *MICA Center*, 2019, p. 121.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « [L'or à la croisée des chemins. Étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger](#) », *OCDE*, 2018, 69 p.
- Policy Center for the New South, « [Rapport annuel sur la géopolitique de l'Afrique](#) », *Policy Center for the New South*, 2019, p. 187.
- SIPRI Sahel, « [Avoir moins de 35 ans au centre du Mali : "Anw ka sini niaya sigui be dibi la"](#) », *SIPRI Sahel*, 2019, p. 24.
- Steadman Matthew, « [Crisis in the Sahel: Why tackling corruption in defence and security is essential to securing peace](#) », *Transparency International*, février 2019.
- Tactics Institute for Security & Counter Terrorism, « [Concerns Around African Gold Trade, UAE Involvement](#) », *Tactics Institute for Security & Counter Terrorism*, 18 mars 2020.
- The International Security Sector Advisory Team, « [Burkina Faso Country Background Note](#) », *Geneva Centre for Security Sector Governance*, février 2020.
- Union africaine, « [Stratégie de l'économie bleue de l'Afrique](#) », *Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales*, octobre 2019, 30 p.

Rapports de la société civile

- Adam Say et Jessica Caus, « [Conflict Prevention in the Sahel: Emerging Practice Across the UN](#) », *United Nations University (Center for Policy Research)*, janvier 2020, 38 p.
- International Crisis Group, « [Reprendre en main la ruée vers l'or au Sahel central](#) », *International Crisis Group*, n° 282, novembre 2019, 22 p.
- International Crisis Group, « [L'Afrique de l'Ouest face au risque de contagion jihadiste](#) », *International Crisis Group*, n° 149, décembre 2019, 15 p.
- Irène Salenson, « [Les villes africaines vont-elles exploser ?](#) », *The Conversation*, 26 janvier 2020.
- Mattes Robert, « [Pauvreté vécue à la hausse en Afrique Fin d'une décennie d'amélioration du niveau de vie](#) », *Afrobaromètre*, n° 62, mars 2020, 37 p.
- Matthieu Pellerin, « [Burkina Faso : sortir de la spirale des violences](#) », *International Crisis Group*, Rapport Afrique n° 287, 24 février 2020, 46 p.
- Oswald Padonou, « [Burkina Faso: penser la sécurité hors de l'informel](#) », *Wathi*, 25 mars 2020.
- Oxfam, « [Celles qui comptent. Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités](#) », *Oxfam*, janvier 2020, 70 p.
- Patricia Huon, « [How jihadists are fuelling inter-communal conflict in Burkina Faso](#) », *The New Humanitarian*, 20 février 2020.
- Rémi Carayol, « [Ces chefs djihadistes que le Mali libère en catimini](#) », *Mediapart*, 13 janvier 2020, 3 p.
- Tanguy Quidelleur, « [The Local Roots of Violence in Eastern Burkina Faso. Competition over resources, weapons and the State](#) », *Noria*, 28 janvier 2020.
- The Carter Center, « [Rapport de l'Observateur indépendant. Observations sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger](#) », *The Carter Center*, janvier 2020, 37 p.